

En Mai vous « férié » quoi ? Pas de stade ? Pas de médiathèque ?

Les vacances de printemps arrivent. Les jours fériés de Mai aussi. Chaque grignerot pourra-t-il une nouvelle fois constater que la médiathèque sera fermée ? Comme lors des vacances de Noël ? Comme en août ? ... A priori non et heureusement. Tous les grignerots ne partent pas en vacances. Soyons clair, les bibliothécaires ont le droit d'être en congés, mais la responsabilité de la Mairie est d'organiser une rotation afin que ce service, même moindre, soit assuré. Une fermeture totale est inacceptable, les grignerots ont le droit à la Culture tout le temps. Nous serons attentifs à une évolution en août et à Noël.

Lors des jours fériés du mois de mai, et ils sont nombreux, vous pourrez constater que le stade est inaccessible !!! Comme il l'était le lundi de Pâques! Oui à Grigny, le stade est fermé les jours fériés. Si les familles veulent pratiquer du football, du tennis, du basket au city stade ... Impossible. Là encore soyons précis, le gardien a le droit d'être en congés, d'être en repos, mais la responsabilité de la Mairie est d'organiser les ouvertures par une autre personne. Une fermeture totale est inacceptable, les familles grignerotes ont le droit de faire du sport, même les jours fériés!!! Malgré cette fermeture, près d'une trentaine d'enfants jouaient sur le stade et sur le city stade. Ils avaient repéré un trou dans le grillage ou escaladaient la grille de clôture. Ils voulaient simplement, un jour férié, accéder au city stade qui leur était promis par le Maire. La mairie ne peut laisser des enfants se mettre en danger ou se blesser pour pallier la fermeture. Si nous acceptons que les barrières soient escaladées en plein jour, comment pourrons-nous interdire leur franchissement le soir ? Comment pourrons-nous garantir la tranquillité des voisins les nuits d'été ? Apprendre à désobéir en voulant aller au stade, est-ce déjà un acte citoyen ou révolutionnaire ? Non !!! Nous ne pouvons accepter que le stade soit fermé, avec le niveau important des impôts locaux, une solution doit pouvoir être trouvée.